

Accusé de réception de commande



LEDVANCE SASU, Rue d'Altorf 5, 67129 Molsheim, France

Numéro de document **214004628**
Date **20.06.2026**
Client donneur d'ordre **1109969**
ILN client **3025642710008**

J.B SERVICES
BRICO JARDIN
R DE LA RIVE
85300 CHALLANS

Assist. commercial **Christelle Epp** **c.epp@ledvance.com** Téléphone (388) 49-0730

Votre n° de commande: 00217400 Votre date de commande: 20.06.2026

Lieu d'expédition	Shipping Point DC-Mo	Type de commande	EDI (télétraitement)	Mode d'expédition Cond. de livraison Incoterms	Groupage +1 DAP CHALLANS
-------------------	----------------------	------------------	----------------------	--	--------------------------------

Position	Quantité	Libellé article		N° Stat	N° d'article client	Devise EUR
Position client	Unité	Libellé article 2	IC	Pays d'Origine	N° AL ECCN	
	(Unité)	EAN		Conditions	Net/Brut(kg) Volume(m³)	Montant
		Emballage				

000010	30	VENTILATEUR LESTE 445 20W CCT	OSRAM		857735	810,60
1	Pièce(s)	4058075857735	AC894070155		N 24,600/ 27,000/ 0,182	
	(30 Etais)			Prix net	27,02/ 1 PCE	810,60
				EC LUM ménagers DEEE	(27,02/ 1 FS) 0,21/ 1 FS	6,30

Délai de livraison: 26.06.2026

000020	10	VENTILATEUR BISE 1065 50W CCTRGB	OSRAM		857773	805,60
2	Pièce(s)	4058075857773	AC894020055		N 58,200/ 58,200/ 0,628	
	(10 Etais)			Prix net	80,56/ 1 PCE	805,60
				EC LUM ménagers DEEE	(80,56/ 1 FS) 0,46/ 1 FS	4,60

Délai de livraison: 26.06.2026

000030	10	VENTILATEUR FOHN 1168 42W CCT	OSRAM		857810	1.101,80
3	Pièce(s)	4058075857810	AC894040055		N 43,200/ 43,200/ 0,318	
	(10 Etais)			Prix net	110,18/ 1 PCE	1.101,80
				EC LUM ménagers DEEE	(110,18/ 1 FS) 0,46/ 1 FS	4,60

Délai de livraison: 26.06.2026

Total positions	2.718,00
Total H.T. hors ECL	2.718,00
Eco contribution lampe / LUM ménagers DEEE	15,50

TOTAL H.T.	2.733,50
TVA	20,00 % 546,70
TOTAL T.T.C.	3.280,20

Poids total net/brut 126,0 / 128,4 KG
Volume 1,1 M3
Nb de lampes 50

Sauf conditions particulières de vente convenues entre les parties, la vente de produits commercialisés par LEDVANCE autres que des produits photovoltaïques est soumise aux conditions générales de vente de LEDVANCE consultables sur le site internet <https://www.ledvance.fr/professionnels/services/conditions-generales>. Aussi, toute commande de l'acheteur portant sur des produits commercialisés par LEDVANCE autres que des produits photovoltaïques implique l'acceptation desdites conditions générales de vente et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions générales d'achat. L'acheteur accepte

Page 1/3

R.C.S. Saverne
675 780 167

Code APE
2740Z

LCL : FR2730002085710000060919J02
BIC : CRLYFRPPXXX

N. de T.V.A.
FR64675780167

LEDVANCE SASU au capital de 20.000.000 Euros - 5 Rue d'Altorf CS 49105 - 67129 MOLSHEIM CEDEX

Accusé de réception de commande



Client donneur d'ordre

1109969

Numéro de document

214004628

Date

20.06.2026

notamment la clause de réserve de propriété par laquelle LEDVANCE se réserve la propriété des produits livrés jusqu'au paiement intégral du prix de vente en principal et en accessoires et la clause attributive de juridiction désignant les tribunaux de Strasbourg compétent en cas de litige.

Sauf conditions particulières de vente convenues entre les parties, la vente de produits photovoltaïques est soumise aux conditions et modalités de vente exposées dans le document intitulé " Conditions et modalités de vente des produits photovoltaïques " consultable sur le site internet <https://www.ledvance.fr/professionnels/services/conditions-generales>. Aussi, toute commande de l'acheteur portant sur des produits photovoltaïques implique l'acceptation desdites conditions et modalités exposées dans ledit document.

N'hésitez pas à vous rendre sur notre site myLEDVANCE.com pour suivre votre commande (si vous rencontrez un problème de connexion, merci d'envoyer un mail à support-fr@myLEDVANCE.com).

* Produits supportant une Eco Contribution Lampe (ECL) de 0,27 EUR HT par lampe et 0,24 EUR HT par lampe LED, non comprise dans le prix par ligne mais totalisée en pied de facture, en sus du prix hors taxe, conformément aux dispositions de l'article L.541-10-2 du Code de l'environnement. Vous êtes tenu de répercuter de façon visible et à l'identique cette ECL à vos clients, obligation valable jusqu'à l'acheteur final.

* Luminaires Ménagers supportant une Eco Contribution visible (EC LUM Ménager) en fonction du poids net du luminaire* en sus du prix HT, conformément aux dispositions de l'article R543-173 du code de l'environnement. Vous êtes tenus de répercuter de façon visible et à l'identique cette EC LUM Ménager à vos clients.

* Poids net du LUM Ménager	Eco-participation HT
>10kg	1,75 €
<=10kg et >3,5kg	0,46 €
<=3,5kg et >500g	0,21 €
<=500g	0,08 €

* Panneaux photovoltaïques supportant une Eco Contribution visible en fonction du modèle et poids net du panneau en sus du prix HT, conformément aux dispositions de l'article R543-173 du code de l'environnement. Vous êtes tenus de répercuter de façon visible et à l'identique cette EC à vos clients

* Poids net du panneau photovoltaïque	Eco-participation HT	Module sans cadre en al.
Eco-participation HT	Module avec cadre en al.	Module sans cadre en al.
Par équipement	Montant (HT)	Montant (HT)
Tranche de poids		
Moins de 1kg exclu	0,14€	0,16€
De 1 kg à 10 kg exclu	0,22€	0,26€
De 10 kg à 20 kg exclu	0,44€	0,51€
De 20 kg à 30 kg exclu	0,69€	0,80€
De 30 kg à 40 kg exclu	0,97€	1,11€
De 40 kg à 50 kg exclu	1,24€	1,43€
Par tranche de 10 kg supplém.	0,22€	0,26€

X Conformité à la réglementation relative au contrôle des exportations

X.1 Si l'Acheteur transfère les Produits fournis par LEDVANCE (matériel et/ou logiciel et/ou technologie ainsi que la documentation correspondante, indépendamment du mode de fourniture) ou des activités et/ou des services (y compris tout type de support technique) réalisés par LEDVANCE à un tiers, l'Acheteur s'engage à observer toutes les réglementations nationales et internationales en vigueur – en particulier US - en matière de contrôle des exportations (ou réexportations).

X.2 Avant tout transfert de Produits, activités ou services fournis par LEDVANCE à un tiers, l'Acheteur devra, en particulier, vérifier et garantir par des mesures appropriées que :

° Ni un tel transfert, ni un service de courtage ou d'intermédiation, ni la fourniture d'autres ressources relatifs à ces produits, activités ou services, ne viole une mesure d'embargo imposée par l'Union européenne, les Etats-Unis d'Amérique et/ou l'Organisation des Nations Unies. Les restrictions aux affaires intérieures et l'interdiction de contourner ces embargos doivent également être observées

° De tels Produits, activités ou services n'ont pas vocation à être utilisés dans l'armement, la technologie ou les armes nucléaires, à moins que l'autorisation requise ne soit fournie (dans la mesure où un tel usage est interdit ou soumis à autorisation) ;

° Le commerce avec des personnes physiques, des personnes morales ou des organismes est conforme aux réglementations applicables à tous les tiers soumis aux restrictions de l'Union Européenne, des États-Unis d'Amérique et/ou de l'Organisation des Nations Unies (Sanctioned Party Lists).

X.3. L'Acheteur devra, sur demande de LEDVANCE, lui fournir dans les plus brefs délais toutes les informations relatives au client final, à la destination finale et à l'usage final des Produits fournis par LEDVANCE ainsi que les restrictions existantes à l'exportation pour permettre aux autorités ou à LEDVANCE d'effectuer des vérifications en matière de contrôle des exportations.

X.4 L'Acheteur garantit LEDVANCE contre tout recours, , amende, perte, frais résultant de l'inobservation et/ou de la violation par l'Acheteur de la réglementation en matière de contrôle des exportations ou d'embargos.

Page 2/3

R.C.S. Saverne
675 780 167

Code APE
2740Z

LCL : FR2730002085710000060919J02
BIC : CRLYFRPPXXX

N. de T.V.A.
FR64675780167

LEDVANCE SASU au capital de 20.000.000 Euros - 5 Rue d'Altorf CS 49105 - 67129 MOLSHEIM CEDEX

Accusé de réception de commande



Client donneur d'ordre 1109969

Numéro de document
Date

214004628
20.06.2026

X.5 LEDVANCE sera en droit de ne pas remplir ses obligations si une réglementation nationale ou toute autre contrainte impérative. Relative au commerce national ou international, à des obligations douanières, des mesures d'embargos ou toutes autres sanctions, s'opposait ou contrevenait à la validité ou à l'exécution de ses obligations.